

CAC 40	DOW JONES	NASDAQ	1 EURO	BRENT	OR
5 219,01 +0,19 %	17 958,73 +0,31 %	4 974,57 +0,48 %	1,0632\$ -0,33 %	56,6\$ -1,17 %	1 195,1\$ +0,04 %



Bolloré se renforce une nouvelle fois dans le capital de Vivendi

MÉDIAS



Il y a une semaine, le premier actionnaire de Vivendi avait porté sa participation dans Vivendi, de 10,2% à 12,01% en investissant 568 millions d'euros. (Crédits : reuters.com)

latribune.fr avec AFP | 10/04/2015, 7:29 - 328 mots

Bolloré a annoncé jeudi avoir porté sa participation dans le groupe de médias, de 12,01% à 14,52% sa troisième montée au capital en deux semaines et la quatrième depuis le 2 mars. Il se renforce en vue de l'Assemblée générale de Vivendi, prévue le 17 avril.

Vincent Bolloré détient désormais 196 millions d'actions Vivendi, représentant une valeur boursière de 4,7 milliards d'euros, selon un communiqué du groupe Bolloré, [publié jeudi 9 avril](#).

SUR LE MÊME SUJET

[> Vivendi cède et s'accorde avec Psam sur une hausse](#)

de 12,01% à 14,52% du capital du groupe de médias.

"Cet achat s'accompagne de la mise en place d'une opération de couverture et de financement adossée à 34 millions d'actions Vivendi et remboursable le 30 mai 2017, au choix du Groupe Bolloré, soit en espèces pour un montant correspondant au cours de Vivendi à l'échéance, soit par la livraison desdites actions", précise le communiqué.

Troisième montée au capital en deux semaines

Il y a une semaine, le premier actionnaire de Vivendi avait porté sa participation dans Vivendi, de 10,2% à 12,01% en investissant 568 millions d'euros.

Auparavant, le 26 mars, il avait annoncé que sa participation était passée de 8,15% à 10,2%, avec un investissement de 632 millions d'euros. Et le 2 mars, le groupe Bolloré avait déjà fait passer sa participation dans le groupe de médias de 5,15% à 8,15% en investissant 852 millions d'euros.

Bolloré se renforce en vue de l'AG du 17 avril

Ce n'est pas un hasard si le groupe Bolloré augmente à nouveau son capital dans Vivendi. Phitrust a déposé un projet de résolution qui réclame que le groupe Bolloré ne puisse jouir des droits de vote double aux actionnaires dans le cadre de loi Florange. [Une demande également formulée par l'Association des petits porteurs actifs \(Appac\)](#), mardi 7 avril.

En augmentant ses parts dans Vivendi, Vincent Bolloré espère ainsi être suffisamment fort avec ses actionnaires alliés potentiels pour éviter qu'une telle résolution ne soit adoptée lors de l'Assemblée générale qui se tiendra le 17 avril.

Pour rappel, en 2012, le groupe Bolloré était devenu le premier actionnaire de Vivendi, lors de la revente à Canal+ de ses chaînes de télévision D8 et D17, avant que Vincent Bolloré ne prenne la direction du Conseil de surveillance.

- > Vivendi tenté par une acquisition du groupe de télévision payante Sky?
- > Vivendi prendra 80% de Dailymotion, Orange reste au capital
- > Vivendi: Bolloré de nouveau sous la pression d'actionnaires

NEWSLETTER

Suivez toute l'actualité :
Technos & Médias

OK

ABONNEZ-VOUS À
PARTIR DE 1€